

CIRCULAIRE DE RENTRÉE LYCÉE TECHNOLOGIQUE

Chers Parents, Chers Élèves,

À compter du 1^{er} septembre 2025, le Chef d'Établissement, les enseignants et tout le personnel du Lycée Technologique SAINT ANDRÉ seront heureux d'accueillir vos enfants pour une nouvelle année scolaire.

Les informations qui suivent vous permettront de préparer cette rentrée avec eux.

DATES DE RENTRÉE

Lundi 1^{er} septembre 2025

2^{de} Passerelle : 8 h 30 à 15 h 40

1^{re} STMG – STL – ST2S : 14 h 00 à 16 h 30

Tale STMG – STL – ST2S : 13 h 30 à 16 h 30

Merci de vous référer aux
Circulaires « Journée d'accueil »
2^{de} / 1^{re} / Terminale

L'emploi du temps normal s'appliquera à compter **du mardi 2 septembre 2025** pour l'ensemble des élèves. La Cafétéria fonctionnera à compter **du mardi 2 septembre 2025**.

COURS DANS L'ÉTABLISSEMENT

Il est rappelé que les élèves de 2^{de}, 1^{re} et Tale ont cours les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

HORAIRES

08 h 00 : Cours

08 h 55 : Cours

09 h 50 : Récréation

10 h 05 : Cours

11 h 00 : Cours

11 h 50 : Cours ou repas

12 h 55 : Repas ou cours

13 h 50 : Cours

14 h 45 : Cours

15 h 40 : Récréation

15 h 55 : Cours

16 h 50 : Cours

17 h 45 : Fin des cours

CONGÉS SCOLAIRES

TOUSSAINT

du vendredi 17 octobre 2025 après les cours
au lundi 3 novembre 2025 au matin.

NOËL

du vendredi 19 décembre 2025 après les cours
au lundi 5 janvier 2026 au matin.

HIVER

du vendredi 13 février 2026 après les cours
au lundi 2 mars 2026 au matin.

PRINTEMPS

du vendredi 10 avril 2026 après les cours
au lundi 27 avril 2026 au matin.

PONT DE L'ASCENSION

du mercredi 13 mai 2026 après les cours
au lundi 18 mai 2026 au matin

IMPORTANT

La publication de ces dates devrait vous permettre d'organiser vos congés et vos vacances en conséquence.

La Direction vous demande impérativement de ne pas anticiper les congés indiqués ci-dessus.

PÉRIODES SCOLAIRES, BULLETINS, RÉUNIONS DE PARENTS

L'année sera découpée en **trois trimestres pour les classes de Premières et Terminales** :

1^{er} trimestre : du 2 septembre au 30 novembre 2025

2^e trimestre : du 1^{er} décembre 2025 au 7 mars 2026

3^e trimestre : du 8 mars au 3 juillet 2026

L'année sera découpée en **2 semestres pour la classe de Seconde** :

1^{er} semestre : de septembre 2025 au 21 janvier 2026

2^e semestre : du 22 janvier à la fin des cours

L'ensemble des bulletins de notes de fin de trimestre sera uniquement disponible sur EcoleDirecte.

Il est impératif de les télécharger et de les conserver.

RÉUNIONS PARENTS – PROFESSEURS

2^{de} passerelle : jeudi 5 février 2026 **1^{re}** : lundi 12 janvier 2026 **T^{le}** : vendredi 9 janvier 2026

Vous serez informés et vous pourrez vous y inscrire via EcoleDirecte

VOS INTERLOCUTEURS POUR LE SUIVI DE VOTRE ENFANT

Chef d'Établissement : **M. PFERTZEL**

Responsable des filières technologiques et BTS ESF : **Mme ROTH - 03 89 86 29 08**
a.roth@saint-andre.org

Assistante d'Éducation : **Mme SCHALLER – 03 89 86 29 08 – c.schaller@saint-andre.org**

Assistant d'Éducation : **M. DALVERNY – 03 89 21 75 21- touche 3**
assistanteducation-let@saint-andre.org

INFORMATIONS UTILES

Accueil LET (rue Bruat) : **03 89 86 29 08**

Accueil (rue Rapp) : **03 89 21 75 21 – touche 6**

Secrétariat (rue Rapp) : **03 89 21 75 09 – college@saint-andre.org**

Comptabilité (rue Rapp) : **03 89 21 75 21 touche 4 – comptable@saint-andre.org**

BDI / Orientation : **03 89 21 75 21 touche 6 – s.leseignoux@saint-andre.org**

DATES À RETENIR DÈS À PRÉSENT

| | |
|-------------------------------------|---|
| PHOTO DE CLASSE | Mercredi 24 septembre 2025 matin |
| JPO LYCÉE GÉNÉRAL (rue Rapp) | Samedi 15 novembre 2025 |
| FÊTE DE LA SAINT ANDRÉ | Vendredi 28 novembre 2025 |
| JOURNÉE PÉDAGOGIQUE | Vendredi 13 février 2026 |
| MATINÉE DÉCOUVERTE 6 ^e | Samedi 7 mars 2026 |
| JPO LYCÉE TECHNOLOGIQUE (rue Bruat) | Samedi 7 mars 2026 |

TENUE VESTIMENTAIRE

Tout élève a le souci d'adopter une attitude compatible avec les valeurs et l'éthique que nous souhaitons promouvoir au sein de l'établissement.

L'élève porte une tenue adéquate, sans provocation, sans vulgarité, qui ne perturbe pas la collectivité et qui ne donne pas de soi une image négative.

La tenue vestimentaire doit donc être adaptée au lieu et à l'activité. **Le port d'une tenue de sport (haut et bas) est interdit en dehors des séances d'EPS. Le port d'un couvre-chef est interdit dans l'établissement.**

ENTRÉE ET SORTIE DES ÉLÈVES

Les élèves entrent et sortent par le portail situé 8 rue Bruat, de 7 h 30 à 17 h 45 **en présentant leur carte lycéen(ne).**

Pour des raisons de sécurité, et afin de ne pas gêner la circulation, les élèves doivent entrer directement dans l'établissement et ne pas stationner devant le Lycée. Pour les mêmes raisons, à la fin des cours, ils quittent l'établissement sans s'attarder devant le portail.

Au moment d'entrer dans l'établissement, chaque élève présente sa carte de lycéen qui lui sera remise à la rentrée.

GESTION DES ENTRÉES ET SORTIES DES LYCÉENS

Sauf avis contraire des familles, les lycéens sont autorisés à sortir de l'établissement sur l'ensemble des heures creuses de la journée de cours, y compris après le temps du repas. **Toutefois, sur les temps de récréation (de 9 h 50 à 10 h 05 et de 15 h 40 à 15 h 55), les sorties ne seront pas autorisées.** L'établissement, en concertation avec les familles, pourra à tout moment revenir sur l'autorisation de début d'année, en cas de dysfonctionnement constaté.

CONTACTS PARENTS – PROFESSEURS

Les parents sont invités à accorder toute l'attention nécessaire aux bulletins de notes ainsi qu'aux observations portées sur EcoleDirecte (Vie Scolaire).

Les familles pourront prendre contact avec les professeurs dès qu'une difficulté sérieuse apparaîtra. Elles pourront également solliciter un rendez-vous auprès de la Responsable des filières technologiques ou du Chef d'Établissement.

Nous demandons aux parents de consulter de manière régulière EcoleDirecte afin de prendre connaissance des différentes informations et circulaires.

PUBLICATION

Vous serez régulièrement informés des démarches administratives et de la vie de l'établissement par différents supports (**Ecole Directe**, Vie à Saint André, notre site Internet www.st-andre.com, ...). Sur ces supports, des articles ainsi que des photos vous permettront de prendre connaissance des diverses activités vécues par vos enfants au sein de l'établissement.

EMPLOI DU TEMPS, COMMUNICATION ET NOTES

Chaque parent et chaque élève pourra à l'aide de **ses identifiants personnels**, consulter les notes, le suivi de la Vie Scolaire (absences et sanctions) depuis le site web ou l'application ecoledirecte.com. **Il est essentiel de se connecter régulièrement sur EcoleDirecte : les emplois du temps sont actualisés journalièrement en cas de modification.**

La messagerie sera également utilisée pour les communications en provenance de la Direction et de la Vie Scolaire. La prise de rendez-vous lors de la réunion parents-professeurs se fera sur ce portail. **Les identifiants de connexion ne changent pas d'une année à l'autre.** Pour les nouvelles familles, les identifiants seront transmis par courriel en septembre.

Pour les nouveaux élèves, ils seront remis par le professeur principal.

LYCÉE 4.0

En seconde et pour l'ensemble des arrivants en première et terminale, la mise à disposition de l'ordinateur pour chaque élève se fera le **mercredi 3 septembre 2025**.

L'ensemble des manuels numériques est fourni par la Région Grand EST et l'établissement.

MATÉRIEL SCOLAIRE

Au lycée, il n'y a plus de liste de fournitures scolaires.

Les professeurs feront part, le jour de la rentrée, d'éventuelles exigences particulières.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (C.D.I.)

Le **CDI** situé au 19 rue Rapp sera ouvert aux élèves du Lycée Technologique.

Le CDI accueille tous les élèves désireux de lire, s'informer ou mener un travail de recherches.

BUREAU DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (B.D.I.)

Mme LESEIGNOUX (conseillère pour l'orientation) rencontre les élèves et les parents sur rendez-vous. Une permanence sera assurée régulièrement au Lycée Technologique.

CAFÉTÉRIA – L'AMIRAL

La cafétéria fonctionnera à partir du mardi 2 septembre 2025.

Concernant le rechargement du badge, les élèves ont la possibilité de créditer par internet (www.PopAndPay.com), par carte bancaire, chèque ou espèces auprès de Mme SCHALLER (Accueil LET). Cf : circulaire en ligne.

CASIERS INDIVIDUELS

Des casiers individuels sont mis à la disposition des élèves. Pour la location annuelle de ces casiers, les élèves s'adresseront à M. DALVERNY.

Tarif de location annuelle : **15 €**. Les élèves devront se procurer un cadenas. (Privilégier les cadenas à clé).

A.P.E.L. ET PARTICIPATION DES PARENTS

Le Directeur tient à souligner combien il apprécie la participation des parents aux divers comités qui se mettent en place chaque année. Il remercie tous ceux qui ont déjà accepté ou accepteront de s'engager dans l'A.P.E.L., l'Animation Pastorale, le Conseil d'Établissement.

Dans l'Enseignement Catholique, les parents ne sont pas en dehors de l'école. Ils forment une des composantes de la communauté éducative.

AUMÔNERIE

Pour toute information sur nos activités pastorales, vous pouvez contacter notre animateur en Pastorale Scolaire M. Frédéric STECYK au 03 89 21 75 14. Votre enfant peut préparer un sacrement au cours de sa scolarité (baptême, communion, confirmation).